



Issy-les-Moulineaux, le 13 juin 2022

## PROGRAMME EMTN 2022

Conformément à la réglementation en vigueur, CAFFIL annonce que son programme EMTN 2022 a été approuvé par l’Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 10 juin 2022 et qu’il peut être consulté sur son site internet :

<https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/programme-emtn>

Investisseurs)

(rubrique